



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE RABAT

N° 35 – du 14 janvier au 3 février 2022

En bref

- Le FMI publie son rapport d'évaluation annuel du pays au titre de l'article IV
- Les dépenses de la caisse de compensation ont atteint 42 Md MAD en 2022
- Les Investissements directs marocains à l'étranger ont dépassé 19 Md MAD en 2022
- Le déficit commercial se creuse malgré les bonnes performances des secteurs exportateurs
- Intelaka : 8,6 Md MAD de financement à fin 2022
- Figeac Aero lance les travaux d'extension de son usine de Nouaceur
- Hydrocarbures : le conseil de la concurrence approuve le rachat de Total Mauritanie par Akwa Africa
- Tanger Med : le tonnage global a dépassé le seuil de 100 millions de tonnes en 2022
- Le projet de loi relatif à la création des sociétés régionales multiservices adopté au Conseil de gouvernement
- Ouverture à Agadir du salon Halieutis
- Le Maroc troisième fournisseur de tomates de l'UE, derrière l'Espagne

LE CHIFFRE À RETENIR

109 MD MAD

Selon l'Office des changes, les transferts de fonds effectués par les Marocains résidents à l'étranger (MRE) se sont élevés à 109,1 Md MAD en 2022, affichant une hausse de 16,5 % par rapport à 2021.



Macroéconomie, commerce, finances

- Le FMI publie son rapport d'évaluation annuel au titre de l'article IV

Le FMI a publié, mardi 24 janvier, son [rapport annuel](#) au titre de l'article IV. Les services du FMI saluent notamment la gestion de crise du gouvernement et des autorités monétaires face à la spirale inflationniste survenue en 2022 dans le sillage du conflit en Ukraine. Les décisions successives de rehausser le taux directeur de 50 pbs, en septembre et décembre 2022, ont été bien accueillies par le FMI, qui se montre enclin à soutenir autant que nécessaire toute nouvelle hausse. Malgré la hausse des dépenses induites par la hausse des subventions et les différentes mesures de soutien budgétaires, la bonne tenue des recettes fiscales a permis de réduire le déficit budgétaire en 2022 à 5,3 %. Le FMI prévoit une amélioration des indicateurs macroéconomiques en 2023, avec un taux de croissance estimé à 3 % et une baisse de l'inflation à 4,1 % sur l'ensemble de l'année, après avoir atteint un pic avec 6,5 % en 2022.

- Les dépenses de la caisse de compensation ont atteint 42 Md MAD en 2022

Selon la dernière note du ministère de l'Economie et des finances relative à la situation des charges et ressources du Trésor, les dépenses de compensation ont atteint 42 Md MAD en 2022, contre 17 Md MAD en 2021. La note indique que cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du cours du gaz butane, qui a

atteint une moyenne de 739 USD/T contre près de 627 USD/T en 2021. Dotée initialement d'un budget de 17 Md MAD par la Loi de finances 2022, la Caisse de compensation a ensuite bénéficié de l'octroi de crédits supplémentaires en juin 2022 à hauteur de 16 Md MAD pour faire face à la spirale inflationniste. Les charges liées aux subventions du gaz butane ont représenté près de 22 Md MAD, tandis que celles liées aux importations de blé tendre se sont élevées à 9,3 Md MAD. Les charges de compensation comprennent également les subventions accordées aux professionnels des transports pour un montant de près de 4,4 Md MAD.

- Les Investissements directs marocains à l'étranger ont dépassé 19 Md MAD en 2022

Selon l'Office des changes, les investissements directs marocains à l'étranger (IDME) ont atteint leur plus haut niveau historique à près de 19,4 Md MAD en 2022, en hausse de 6,8 % par rapport à 2021. En ventilation par pays sur la période janvier-septembre 2022 (dernières données disponibles), la France est de loin le premier pays récipiendaire avec 62 % du total des IDME. Les Pays-Bas et le Sénégal arrivent respectivement en deuxième et troisième position avec 4 % et 3,5 % du total des IDME. En ventilation sectorielle, l'industrie et le secteur bancaire ont accaparé la majorité des IDME, respectivement 70 % et 10 % du total.

- Le déficit commercial se creuse malgré les bonnes performances des secteurs exportateurs

Selon l'Office des changes, le déficit commercial a augmenté de 56,5 % en 2022 pour atteindre 311,6 Md MAD. Malgré les bonnes performances des principaux secteurs exportateurs du pays

(notamment phosphates et automobile), les importations ont augmenté dans de plus fortes proportions (+ 39,6 % à 737,7 Md MAD) que les exportations (+ 29,4 % à 426,1 Md MAD). La facture énergétique a fortement pesé sur la balance commerciale du pays, s'élevant à 153 Md MAD en 2022 contre 75,8 Md MAD en 2021, conséquence de la forte hausse des prix sur les marchés mondiaux et, dans une moindre mesure, de la hausse des quantités importées.

• Intelaka : 8,6 Md MAD de financement à fin 2022

Selon Nadia Fettah Alaoui, ministre de l'Economie et des finances, qui intervenait à la Chambre des représentants le 23 janvier dernier, le programme Intelaka a permis d'accorder 40 000 prêts bancaires depuis son lancement en février 2020, avec un volume de financement estimé à 8,6 Md MAD. Selon la ministre, cette dynamique aurait permis de créer près de 110 000 postes d'emplois directs. Articulé autour de trois grands axes, ce programme a pour objectif de financer l'entrepreneuriat, de coordonner les actions d'appui et d'accompagnement de l'entrepreneuriat au niveau des régions et de garantir l'inclusion financière des populations rurales. Intelaka (« lancement ») comporte plusieurs mesures destinées à contenir et à dépasser les difficultés qui entravent l'accès au financement des jeunes porteurs de projets et des très petites et petites entreprises.

Industries, services, agriculture

• Figeac Aero lance les travaux d'extension de son usine de Nouaceur

La cérémonie de pose de la première pierre du chantier d'extension de l'usine de Casablanca Aéronautique, filiale du groupe français Figeac Aero, s'est tenue lundi 16 janvier en présence du ministre de l'Industrie et du commerce, Ryad Mezzour, et du PDG de Figeac Aero Jean-Claude Maillard. Ce projet fait suite à la signature de la convention d'investissement entre l'État marocain et Casablanca Aéronautique portant sur un montant d'investissement de 132 M MAD. Le projet prévoit également l'installation d'une nouvelle unité de production dotée de panneaux photovoltaïques en toiture afin de limiter l'empreinte carbone du site. Devenue le cinquième secteur exportateur du pays et le deuxième secteur industriel après l'automobile, l'industrie aéronautique au Maroc connaît une reprise vigoureuse de l'activité après un ralentissement lié à la crise du Covid.

• Hydrocarbures : le conseil de la concurrence approuve le rachat de Total Mauritanie par Akwa Africa

Le Conseil de la concurrence a approuvé la prise de contrôle exclusif de la filiale de TotalEnergies en Mauritanie par Akwa Africa, filiale de la holding Akwa appartenant aux familles Akhannouch et Wakrim. Total Mauritanie opère dans tous les domaines de l'aval pétrolier depuis le début de ses interventions en 1992. Akwa Africa est une société d'investissement de droit marocain qui a pour objet de prendre des participations dans des sociétés opérant en

Afrique subsaharienne dans l'importation, le stockage, le négoce et la distribution de carburants et lubrifiants.

• Tanger Med : le tonnage global a dépassé le seuil de 100 millions de tonnes en 2022

Selon un communiqué de la Tanger Med Port Authority (TMPA), le complexe portuaire a traité un tonnage global de près de 108 millions de tonnes en 2022, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente. TMPA indique également que ce trafic devrait représenter «environ 54 % de l'ensemble du tonnage portuaire réalisé au Maroc ». Le port a ainsi bénéficié de la bonne dynamique des exportations, portée par l'agroalimentaire et l'industrie. Concernant le secteur automobile, près de 480 000 véhicules ont été manutentionnés sur les deux terminaux dédiés du port en 2022, en progression de 11 % par rapport à l'année précédente.

• Le projet de loi relatif à la création des sociétés régionales multiservices adopté au Conseil de gouvernement

Le Conseil de gouvernement a adopté le 26 janvier le projet de loi relatif à la création des sociétés régionales multiservices (SRM) chargées de la distribution de l'eau, de l'électricité et de l'assainissement liquide. Composé de 17 articles, le projet de loi, qui sera transféré au Parlement et enrichi par les amendements des deux chambres, vise à répondre à plusieurs contraintes auxquelles le secteur est confronté. La note de présentation indique ainsi que les interférences des champs d'intervention des différentes entités qui supervisent la gestion de ces services et la faiblesse de la convergence des programmes d'investissement sont autant de facteurs limitant la complémentarité des circuits

de distribution. Le projet de loi vise à mettre en place un cadre institutionnel, avec la création d'une SRM au niveau de chaque région, à l'initiative de l'Etat. Celles-ci prendront la forme de sociétés anonymes et seront baptisées sociétés régionales multiservices. L'objet principal de ces sociétés est la gestion de la distribution de l'eau potable, de l'électricité, de l'assainissement liquide ainsi que, le cas échéant, de l'éclairage public.

• Ouverture à Agadir du salon Halieutis

Après trois ans d'absence liés à la pandémie du Covid-19, le Salon Halieutis est de retour pour une 6^{ème} édition. Tenu sous le haut patronage du roi Mohammed VI, sous le thème «Pêche et Aquaculture durables : leviers pour une Économie Bleue inclusive et performante», ce rendez-vous halieutique majeur se tient du 1^{er} au 5 février 2023 au parc des expositions d'Agadir. L'Espagne est l'invitée d'honneur de cette édition qui verra la participation de 337 exposants parmi les opérateurs du secteur de la pêche, de la transformation des produits de la mer et de l'aquaculture, représentant 49 pays dont les 22 pays africains membres de la Conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre les Etats africains riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT). Plus de 50 000 visiteurs sont attendus et les activités démarreront dès le 31 janvier avec la deuxième édition de la Conférence de haut niveau de l'Initiative de la Ceinture Bleue (Blue Belt Initiative, BBI), qui se veut «une plateforme de dialogue ministériel et de parrainage politique décisive, pour renforcer la coopération régionale prioritaire en Afrique».

• Le Maroc troisième fournisseur de tomates de l'UE, derrière l'Espagne

Entre janvier et octobre 2022, le Maroc a vendu 405 000 tonnes de tomates pour une valeur de

638 M EUR (un prix moyen de 1,58 euros le kilo) contre 293 000 tonnes vendues cinq ans plus tôt, en 2018. Avec ce volume, le royaume est proche de l'Espagne, deuxième fournisseur de l'Union européenne, qui a vendu 424 000 tonnes de tomates dans l'UE durant la même période de

2022 (558 000 tonnes en 2018). Les Pays-Bas restent le premier fournisseur de l'UE sur la période avec près de 558 000 tonnes, la France arrive en 4^{ème} position derrière le Maroc avec 159 000 tonnes.

Indicateurs macroéconomiques – prévisions 2022

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit Courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale (7/22)	1,1%	5,3%	-	5,2%	6,4%	72,1% (PIB base 2014)
FMI (1/23)	1,2%	6,5%	11,1%	4,3%	5,3%	69,8% (PIB base 2007)
Bank Al Maghrib (12/22)	1,1%	6,6%	-	3,3%	5,3%	69,2 %
Haut-Commissariat au Plan (1/23)	1,3%	6,7%	11,6 %	4,9 %	3,9%	69,6% (PIB base 2014)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international